Bulletin n° 07 - Septembre 2022

Le journal de Chauffry

Sommaire

- p 2 **L'édito du maire**
- p 3 **Informations**
- p 4-5 **Événements et réalisations**
- p 6 **Compte rendu du conseil municipal du11/04/2022**
- p 7 **Compte rendu du conseil municipal du 30/05/2022**
- p 8 **Agenda - information route - Centenaire de l'UNC - Nouveau cabinet d'infirmiers**

Mairie de Chauffry

45, rue de la Mairie
77169 CHAUFFRY

Tél. : 01 64 20 42 31
Adresse mail :
mairie-chauffry@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
- **Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h**
- **Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous**

Dépôt légal : septembre 2022
Responsable de la publication : Richard Warzocha
Responsable de la rédaction : Pascale Géraudel
Comité de relecture : Claudia Doualla, Stéphane Halloo, Gaëlle Marsallon
Conception : Tiphaine Kolly
Imprimeur : Wattiez Impression et Communication
Avenue de la Gare
77320 JOUY SUR MORIN

L'édito du maire

Chères Caufféricnnes, chers Caufféricns,

Alors que s'achève un été chaud, nous revoici devant la porte des écoles pour une nouvelle rentrée. Les associations ont repris leurs activités. Mon équipe et moi, quant à nous, poursuivons notre tâche. Nous travaillons à l'essor de Chauffry, indispensable à son bon équilibre. Nous souhaitons conserver le maximum de classes, tout en permettant à nos aînés de se projeter dans un village dans lequel ils peuvent jouir de leur retraite.

C'est pourquoi je souhaite revenir sur le projet immobilier du Domaine de la Vallée. Bien que n'y étant pas contraint, le domaine étant un bien privé ne dépendant donc pas de la mairie, je tiens à informer l'ensemble de la population de l'évolution du projet.

Le propriétaire du domaine l'a mis en vente il y a plusieurs années, son exploitation en étant devenue impossible du fait de travaux de remise aux normes financièrement impossible à assumer.

Actuellement, un projet de résidence intergénérationnelle est à l'étude. Une demande de permis de construire a été déposée auprès du service de l'urbanisme de la communauté de communes, seul habilité à le délivrer ou non.

La résidence comprendrait 86 logements allant du T1 au T4 et respectant toutes les normes environnementales. Entre 50 et 70% de ces logements seraient réservés aux séniors.

Les nuisances dues aux travaux, si construction il y a, ont été anticipées. Des solutions ont été imaginées.

Une réunion publique a été organisée le 10 juin afin d'exposer le projet et de permettre aux habitants de venir poser leurs questions. Une cinquantaine de personnes se sont déplacées. D'autres réunions auront lieu prochainement. Je souhaite que chacun puisse être informé de l'évolution du projet afin de ne pas laisser le poison des rumeurs se répandre.

Je souhaite à chacun d'entre vous une belle rentrée et vous assure de mon dévouement.

Le maire,
Richard Warzocha

Informations

Numéros utiles

- **Samu** : 15
- **Police** : 17
- **Pompiers** : 18
- **SOS médecins Crécy-la-Chapelle** : 0 825 56 77 00
  Consultations sur place :
  du lundi au vendredi de 20h à minuit
  samedi de 12h à minuit
  dimanche de 9h à minuit
- **Permanence des soins dentaires 77** : 01 64 79 75 29
  Consultations les dimanches et jours fériés
- **Urgences hôpital de Coulommiers** : 01 64 65 39 98
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Urgence gaz** : 0 800 47 33 33
- **Prévenir d'une fuite d'eau dans la rue** : 09 69 369 918
- **Prise de rendez-vous pour l'enlèvement d'encombrants** : 0 801 902 477
  mail : encombrants@coved.fr
  site internet : encombrants-covaltri77.com
- **Aide à domicile Centre 77** 01 75 99 90 03

Rappel

Depuis plusieurs mois, nous vous rappelons régulièrement que chacun d'entre nous est tenu d'entretenir son trottoir, de rentrer ses poubelles le jour de la collecte et de ne pas stationner sur les espaces réservés aux piétons. En plus d'être une obligation légale, il en va de l'image, de la propreté et de la sécurité de notre village. Faire appliquer la loi n'est en aucune manière un acte (je cite) de « dictature », de « délation » ou de « sexisme ». C'est souhaiter le respect du bien commun et de chacun. Il est inacceptable que nous recevions des lettres d'insultes ou de menaces pour cela. Des plaintes pourraient être déposées.

Voitures ventouses

La campagne anti « voitures ventouses » se poursuit. Nous vous rappelons qu'il est interdit de rester stationné plus de 7 jours sur une même place.

Feu

Des adolescents ont allumé un feu de camp sur le terrain de stockage de la commune (situé à proximité de l'antenne 5G). Les pompiers ont du intervenir. Merci de rappeler à vos enfants, qu'en période de sécheresse, il est interdit (et inconscient !) d'allumer un feu.

ATTENTION

Des individus se faisant passer pour des contrôleurs de la qualité de l'eau ont cambriolé une maison sur Chauffry. Méfiez-vous de tout démarcheur ou colporteur souhaitant entrer chez vous !

Événements et réalisations

11 juin. Tournoi de pétanque organisé par Chauffry Loisirs. Merci aux bénévoles.

1er Juillet. Cérémonie à l'école de Saint-Denis-lès-Rebais. Remise d'un bon d'achat aux élèves entrant au collège à la rentrée en présence des parents, des enseignants et des élus des deux communes.

La campagne de rebouchage de trous et nids de poule se poursuit.

2 juillet. Festiv'Eté organisé par Les P'tits Loups. Jeux gonflables, mousse, musique et crêpes ont fait passer une bonne soirée à tous.

Nettoyage de la sente de Monthomé par J-M. De Meyer, agent communal, aidé de membres du conseil.

Festivités des 13 et 14 juillet.
Le 13 : retraite au flambeau suivi du feu d'artifice.
La participation fut cette année importante.

Le 14 : jeux pour les enfants avec remise de lots suivis de la commémoration aux monuments aux morts en présence de jeunes porte drapeaux puis de la traditionnelle rondelle.

Mais aussi

- Installation d'une cabane de chantier dans la cour de l'école afin d'y ranger ballons, plots, etc.

Compte rendu du conseil municipal du 11/04/2022

Sylvain Totier, absent, est représenté par Alexis Charloteaux.
Jean-Noël Ledoux, absent, est représenté par Jean-Jacques Ego.
Gaëlle Marsallon, absente, est représentée par Richard Warzocha.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14/03/2022

→ 15 pour

Approbation du compte de gestion 2021

→ 14 pour / 1 abstention

Approbation du compte administratif 2021

→ 13 pour / 1 abstention
(le maire se retirant le temps du vote)

Affectation du résultat

Reports :
- Déficit reporté de la section investissement de l'année antérieure : 199 508,44 €
- Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure : 419 814,68 €

Soldes d'exécution :
- Section d'investissement : 46 420,39 €
- Section de fonctionnement : 50 227,04 €

Restes à réaliser :
- En dépenses : 0€
- En recettes : 0€

Besoin net de la section investissement : 153 088,05 €

Compte 1068 :
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 153 088,05 €

Ligne 002 :
- Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 316 853,67 €

→ 14 pour / 1 abstention

Vote des taxes

Pas d'augmentation au niveau de la commune.
Les taux restent les mêmes qu'en 2021.

Taxe d'habitation : 8,76%
Taxe foncière :
- bâti : 11,99%
- non bâti : 26,26%
CFE : non prélevée par la commune.

→ 14 pour / 1 abstention

Vote des subventions

- Chauffry Loisirs : 1000€
- FNACA Coulommiers : 100€
- UNC Boissy / Chauffry : 250€ + 150€ (reliquat 2021)
- Association sport et culture (école) : 250€
- Les P'tits Loups : 1000€
- Defilenfleurs : 300€

→ 14 pour / 1 abstention

- Association catholique : 150€

→ 13 pour / 2 abstentions

Présentation et vote du budget 2022

Dépenses de fonctionnement : 864 839,67 €
Recettes de fonctionnement : 864 839,67 €

Dépenses d'inv estissement : 239 136,05 €
Recettes d'investissement : 239 136,05 €

Total dépenses : 1 103 975,72 €
Total recettes : 1 103 975,72 €

→ 14 pour / 1 abstention

Compte rendu du conseil municipal du 30/05/2022

Séverine Sellier, absente, est non représentée.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11/04/2022

→ 14 pour

Mise à disposition d'un local pour la création d'un cabinet d'infirmiers

Le maire informe qu'il a été sollicité par deux infirmiers souhaitant s'installer sur la commune. Ils recherchent un local. Il est envisagé de leur proposer le local des associations, ce dernier étant transféré dans l'ancienne salle petite enfance (service arrêté sur la commune par la CACPB).

Il est convenu qu'ils prendraient en charge les modifications nécessaires à l'aménagement de la salle d'attente. Ils s'installeraient au mois de juillet, l'ouverture étant prévue pour le 1er septembre 2022.

La commune réaliserait les travaux suivants :

Cabinet infirmier :
- Éclairage en deux parties pour les plafonniers
- Programmation des convecteurs
- Condamnation d'une porte intérieure
- Séparation électrique

Salle des associations :
- Mise en place d'un WC handicapés
- Démontage des WC enfants
- Création d'un coin cuisine

Un contrat de bail professionnel serait établi entre les parties concernées. Le loyer serait de 350 € mensuel (eau comprise), charges de consommation électrique et impôts incombant aux locataires.

→ 14 pour

SDESM (Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne) : marché de maintenance éclairage public 2023-2026

Le SDESM propose de lancer un nouveau groupement de commande à l'échéance du précédent et d'en assurer la coordination sur la période s'étendant du 01/01/2023 au 31/12/2026. Il serait opportun pour la commune d'adhérer à ce groupement afin d'en tirer les bénéfices inhérent à la mutualisation.

→ 14 pour

Modification de la circulation VC n°3 (châteaux d'eau de Boissy-le-Châtel aux Limons) et VC n°9 (Limons à Champ la dame)

Pour des raisons de sécurité, en association avec Monsieur le maire de Boissy-le-Châtel, il est envisagé de mettre certaines voies communales en sens unique. Ceci permettrait aux automobilistes de circuler sans avoir à empiéter sur le bas-côté, le but étant de préserver ces routes secondaires.

Il y aurait une modification du STOP pour accéder à la RD 222. Un fléchage serait réalisé afin de guider les automobilistes venant de la RD 66. Il serait demandé à l'ART (Agence Régionale Territorial) la possibilité de réduire la vitesse maximale à 70km/h dans le secteur du STOP de la RD 222 et de matérialiser l'interdiction de doubler par une ligne blanche continue. L'achat de 8 panneaux de circulation serait nécessaire.

→ 13 pour / 1 abstention

Agenda

Sous réserve.

- Samedi 24 septembre : soirée pizza organisée par les P'tits Loups
- Jeudi 29 septembre : goûter de la rentrée pour les seniors, organisé par le CCAS
- Samedi 8 octobre : bourse d'échange de livres de 11h à 15h à l'église, organisée par l'équipe Animation Pastorale de Chauffry, Saint-Siméon et Saint-Rémy-de-la-Vanne
- Mardi 18 octobre : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en AFN
  rassemblement au cimetière à 15h45 puis aux monument aux morts à 16h
- Jeudi 20 octobre : goûter d'Halloween pour les seniors, organisé par le CCAS
- Samedi 29 octobre : fête d'Halloween organisée par les P'tits Loups
- Vendredi 11 novembre : armistice de la première guerre mondiale
  rassemblement au monument aux morts à 10h30
  banquet de l'UNC à la salle des fêtes à 13h
- Dimanche 13 novembre : centenaire de l'UNC Boissy, Chauffry et environs
  exposition sur les deux guerres mondiales et la guerre d'Algérie,
  cérémonie au monuments aux morts, défilé de véhicules militaires
  de la seconde guerre mondiale entre Chauffry et Boissy-le-Châtel
- Jeudi 17 novembre : goûter beaujolais nouveau pour les seniors, organisé par le CCAS
- Samedi 26 et dimanche 27 novembre : marché de Noël et artisanal organisé par Defilenfleurs
- Dimanche 4 décembre : Noël des enfants organisé par les P'tits Loups
- Samedi 10 décembre : bourse d'échange de livres de 11h à 15h à l'église organisée par l'équipe Animation Pastorale de Chauffry, Saint-Siméon et Saint-Rémy-de-la-Vanne
- Samedi 10 décembre : goûter de Noël et distribution des colis aux seniors par le CCAS

Information

A compter du mois d'octobre, la route reliant Boissy-le-Châtel aux Limons de Chauffry sera en sens unique dans le sens Boissy-le-Châtel – Chauffry. Des contrôles de la gendarmerie et de la police municipale de Boissy-le-Châtel seront régulièrement effectués.

Centenaire de l'UNC

Pour son centenaire, la section Boissy-le-Châtel, Chauffry et environs de l'UNC recherche des objets, courriers, photos, etc. ayant rapport avec la vie des appelés et des civils durant les deux guerres mondiales.

Contact :

Marie-Thérèse LE QUELLEC
Tél : 01 64 20 43 03 / 06 40 84 59 97 - mail : lequellecmarietherese311@gmail.com

Nouveau

Depuis le 1er septembre, notre commune accueille un cabinet d'infirmiers au 47 bis, rue de la Mairie.

Pour les contacter :

M. DOTTI Bryan : 07 60 55 80 91 - M. SAINT-MARTIN Alexis : 06 89 26 50 89

Nous leur souhaitons la bienvenue.